

Membres du Collectif « jardin Béranger »
Association des jardins partagés de Châtillon (statuts en cours de dépôt)

PROJET de Jardin/potager partagé à Châtillon

1. Aujourd'hui, les attentes des habitants de Châtillon

Nous sommes des habitants de Châtillon et nous remarquons que:

- notre alimentation nous pose de nombreuses questions et nous aimerions impliquer nos familles et nos enfants autour de la pratique du jardinage
- Châtillon possède peu de lieu convivial où des familles peuvent se retrouver
- Autour de nous, des familles ont des difficultés financières pour manger sainement
- Châtillon reste très minérale
- La situation de la planète et de l'environnement en Île-de-France nous interpelle et Châtillon doit être prêt à initier un élan écologique fort.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons mettre en place un projet collectif de jardin/potager partagé qui participerait au développement écologique et durable de notre ville.

Nous sommes actuellement cinq familles, qui sont d'ors et déjà motivés par ces sujets, et qui constituent le « groupe cœur » de ce projet.

2. Demain, les bénéfices d'un jardin/potager partagé à Châtillon :

Nous pensons que ce jardin/potager apporterait beaucoup à Châtillon pour :

- permettre tout simplement l'accès à des habitants qui n'ont pas de jardin à un espace extérieur vert mutualisé et de manger des légumes bios, diversifiés et de saisons
- créer un nouveau lieu de rencontre et d'échange agréable à Châtillon
- créer de l'entraide intergénérationnelle
- préserver et développer la végétalisation de la ville sous toutes ses formes
- créer plusieurs événements autour du jardin, de la nature pour rassembler les châillonnais dans un espace de démonstration vivant
- former à la pratique de la permaculture et de l'agroforesterie

3. Concrètement, notre projet :

1. Présentation de notre projet de jardin/potager partagé

Nous proposons de mettre en place un jardin/potager partagé, tout en garantissant une bonne gestion et un bon fonctionnement de cet espace.

Ce projet permettra de :

- proposer un espace collectif à des adhérents pour y cultiver un grand potager, dont les récoltes seront partagées. Pour faciliter l'organisation, l'espace sera organisé en plusieurs parcelles collectives attribuées à un groupe d'adhérents (parcelle de 70 m² pour 3 ou 4 familles dans l'idéal). Cela permet d'avoir tous les avantages du collectif (entraide ; échange de service, pour l'arrosage l'été par exemple, ..) en limitant les besoins de coordination ;

les parcelles seront cultivées selon les principes permaculture, en s'inspirant de la méthode de culture mise en place à la [ferme du Bec Hellouin](#) c'est-à-dire :

- o culture dans le respect du sol : amélioration du sol par décompactage et par apport de matière organique, paillis permanent, sol vivant ;
 - o observation et respect de la nature (végétaux et animaux) avec au mieux, création de nouveaux écosystèmes ;
 - o culture biologique, qui limite les produits phyto sanitaires ;
 - o associations de cultures et quand cela s'avère intéressant, culture sur buttes.
- créer un lieu de recyclage local des bio-déchets compostables. Pour se développer, les cultures ont besoin de matière organique. Les adhérents pourront bénéficier de bacs de compost collectifs pour collecter leurs bio-déchets, qui seront ensuite réutilisés pour le jardin. Dans un deuxième temps, une collecte auprès d'habitants de Châtillon ou de professionnels qui ont des déchets organiques pourrait être organisée, qui permettra de transformer ces déchets en ressource locale et de diminuer collectivement nos déchets à la source ;
 - organiser des évènements pour accueillir et sensibiliser le public au jardinage, à l'échange de graines, à l'environnement et à la gestion des déchets.

2. Les moyens humains pour mettre à bien

- un conseil d'administration qui vote et décide les projets du jardin/partager
- une intervenante pour coordonner le projet :
collecte des adhésions
mise en place et suivi du budget
communication
élaboration / évolution du projet, bilan annuel
- un « groupe cœur » pour animer le jardin:
animation de la liste de diffusion collective
organisation et animation lors des évènements
information individuelle auprès des châillonnais
- une intervenante pour apporter les savoirs faire et guider les « apprentis » jardiniers. En effet, de nombreux urbains souhaitent s'impliquer dans la culture d'un potager, mais pour réussir, cela s'apprend ! Nous proposerons au moins un atelier toutes les 2 semaines (environ 20 par an) :

Les ateliers de travail collectif :

- préparer les parcelles collectives
- mettre en place une haie ou forêt comestible
- mettre en place les semis de nombreuses plantes en mini-mottes, sous abris, ce qui facilite la réussite du potager
- aménager la zone de compostage
- gérer et préparer les amendements et les paillis. Les amendements utilisés sont tous naturels (compost ménager, fumier de cheval, taille de vivaces ou d'arbustes, plantation d'engrais verts), mais cela nécessite de les collecter, de les stocker et de les composter.

Les ateliers pour apprendre:

- préparer le sol, apporter les amendements, paillis et engrais verts
- la multiplication des plantes potagères (hors semis) : division, bouturage, narcottage...
- création d'une haie fruitière
- réussir sa culture de tomates
- commencer tôt le potager ; culture sous abris, couches chaudes
- les principes de la permaculture, pourquoi et comment cultiver sur butte
- préparer les plantes frileuses pour planter après les saintes glaces
- les semis en place ou en mini mottes.

Le budget annuel pour le projet du jardin/potager :

Recettes		Dépenses	
Subvention	6000€	Achat de fournitures (outils, armoire de stockage..)	400€
Auto financement par adhésion mensuelle des familles (adhésion mensuelle de 20 €/famille, tarif aidé pour les familles à faibles ressources)	3000€	Achats de végétaux pour la haie comestible	550€
		Achats de fournitures pour la zone de compostage	350€
		Coordination du projet (intervenante)	2300€
		Animation des ateliers (intervenante)	5400€
TOTAL	9000€	TOTAL	9000€

A noter :

Les principaux aménagements du site seront réalisés lors de chantiers collectifs par le groupe de jardiniers bénévoles. En fonction du site choisi, il pourra être nécessaire au préalable qu'il soit équipé d'une barrière, que le terrain soit décompacté et de valider la qualité de la terre par un test.

3. Notre demande d'aide auprès de la Mairie :

Ainsi, nous sollicitons pour mettre en place ce projet :

- la mise à disposition d'un terrain en pleine terre, avec un accès à l'eau : un espace de 450 m² serait optimum pour accueillir 15 familles, créer des circulations et garder une zone collective (zone technique pour gérer le compost et les amendements ainsi que le matériel ; zone d'accueil et convivialité).

Des espaces publics de cette taille existent à Châtillon.

Nous avons repéré des lieux:

- rue d'Estienne d'Orves à proximité du restaurant « le darling »,
 - face à l'entrée du parc André Malraux,
 - le square Léo Malet sur la coulée verte (à proximité de l'école Langevien Wallon)
 - et d'autres terrains restent sans doute à identifier.
- une subvention annuelle de 6000 € pour équilibrer le budget
 - une communication auprès des châtilonnais via le site de la Mairie et son journal

Bien sûr, un projet de cette ambition ne serait pas réalisable sans l'engagement et l'appui de la Mairie.

Par Judith Vigier et Clémence Pion
Judith.vigier@yahoo.com c.pion@hotmail.fr
06.63.45.00.68 06.75.44.83.69